

Sondage sur l'endettement mené par la Banque Manuvie



12 septembre 2011

Le sondage

Le sondage effectué pour le compte de la Banque Manuvie du Canada a été mené auprès de 1 000 propriétaires canadiens âgés de 30 à 59 ans dont le ménage a un revenu supérieur à 50 000 \$. Il a été réalisé en ligne par la société Research House entre le 25 juillet et le 6 août 2011.

Lors de ce sondage, nous avons posé quelques questions liées à l'endettement aux répondants et avons compilé les résultats en trois catégories d'âges – 30 à 39 ans, 40 à 49 ans et 50 à 59 ans – afin de mieux comprendre l'attitude et le comportement à l'égard de l'endettement de ces trois groupes démographiques. Nous leur avons également posé neuf questions dans le but d'évaluer le niveau de connaissances de chaque groupe d'âges.

Les recherches sur l'endettement effectuées par la Banque Manuvie

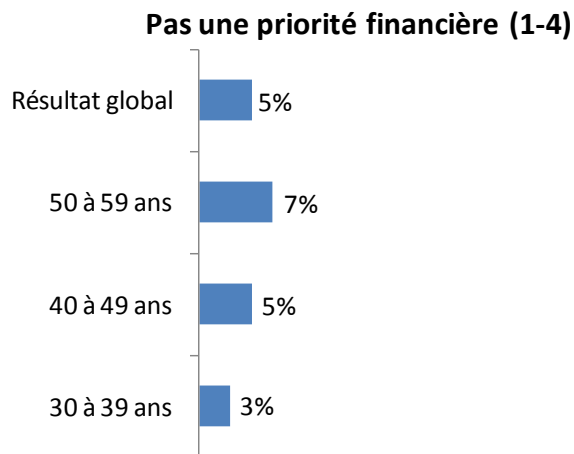
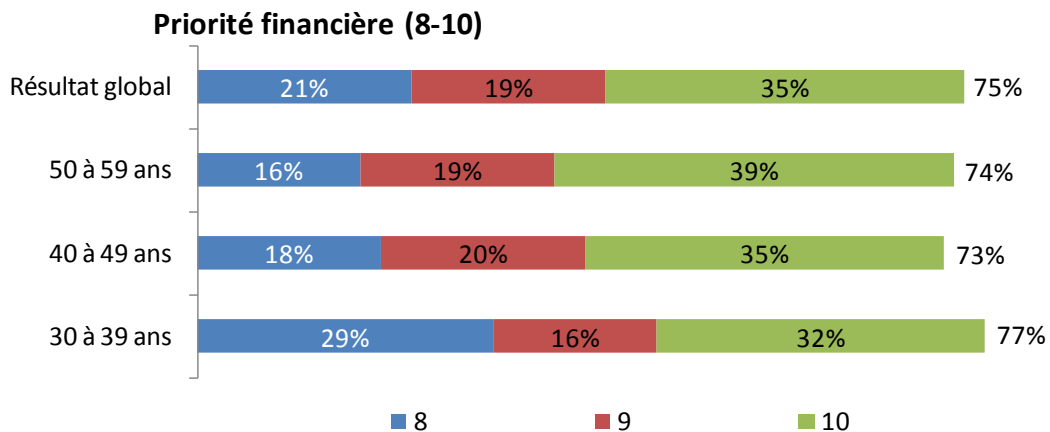
La Banque Manuvie estime qu'en gérant plus efficacement leurs dettes, bon nombre de personnes pourraient économiser, se libérer de leurs dettes plus rapidement et atteindre un plus grand nombre de leurs objectifs financiers.

Une gestion des dettes efficace est un élément essentiel de la santé financière. Grâce à nos sondages et nos recherches sur l'endettement, nous aimerions :

1. informer et encourager un débat public sur l'endettement afin d'aider les consommateurs à comprendre les incidences des dettes sur leur santé financière;
2. faire valoir aux Canadiens l'importance de gérer efficacement leurs dettes en leur fournissant de l'information et des idées sur la question;
3. encourager les Canadiens à aborder la gestion des dettes avec les membres de leur famille et leur conseiller financier afin de trouver des moyens de gérer plus efficacement leurs dettes.

Sondage

1. Dans quelle mesure le fait de se débarrasser de vos dettes ou de ne pas avoir de dettes est-il une priorité financière pour vous, sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie que ce n'est pas une priorité, et 10 signifie que c'est votre principale priorité financière?



Faits saillants

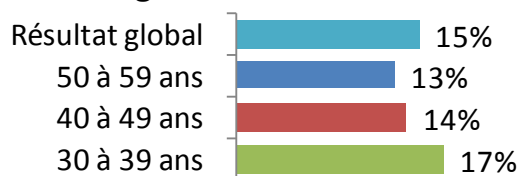
- Le pourcentage (75 %) des répondants ayant reconnu que le fait de se débarrasser de leurs dettes ou de ne pas en avoir était une priorité financière pour eux a augmenté de 6 % par rapport au sondage du deuxième trimestre de 2011 (69 %).
- Ce changement d'attitude a été particulièrement marqué pour le groupe des 30 à 39 ans, passant de 64 % au deuxième trimestre de 2011 à 77 % au troisième trimestre.

2. Veuillez penser à la façon dont votre dette a changé au cours des 12 derniers mois. Diriez-vous que vous avez :

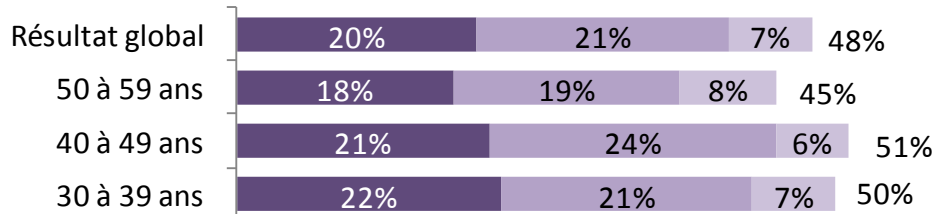
Augmenté votre dette totale



Ni augmenté ni diminué votre dette totale

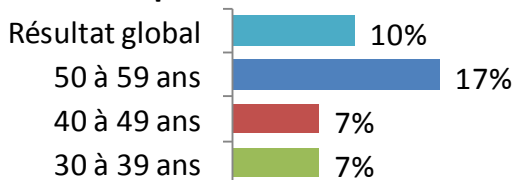


Réduit votre dette



- Réduit votre dette, mais d'un montant moins élevé que vous ne l'aviez prévu
- Réduit votre dette du montant que vous aviez prévu
- Réduit votre dette d'un montant plus élevé que vous ne l'aviez prévu

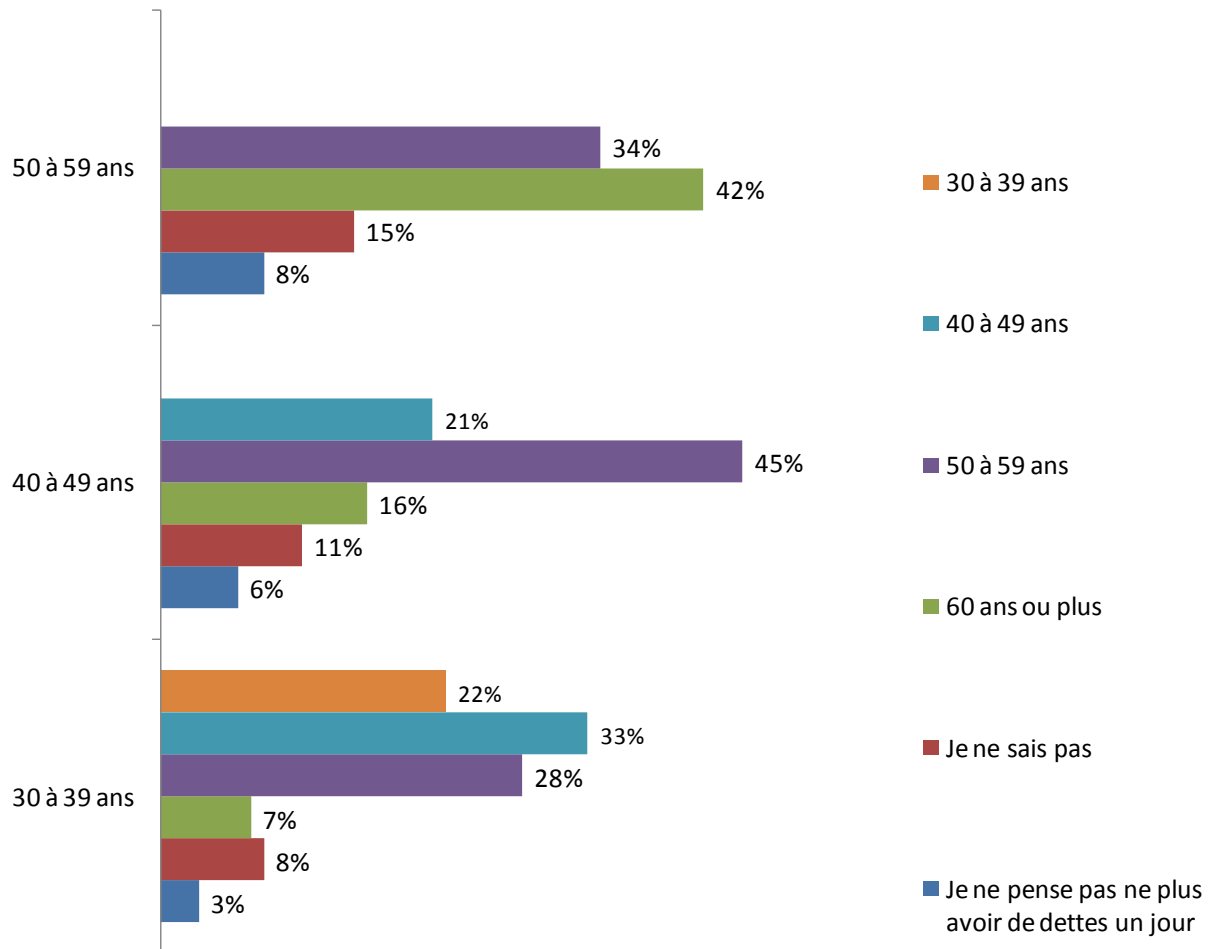
Je n'ai pas eu de dettes au cours des 12 derniers mois



Faits saillants

- Le pourcentage des répondants ayant réduit leur dette au cours des 12 derniers mois a chuté par rapport au sondage du deuxième trimestre de 2011, glissant de 57 % à 48 %.

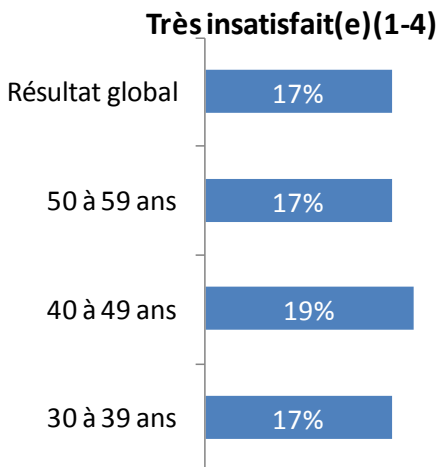
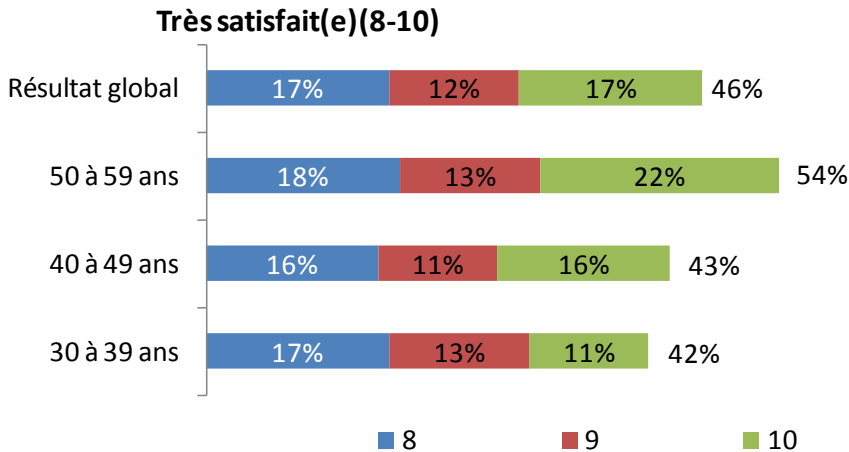
3. Si vous avez des dettes, à quel âge prévoyez-vous ne plus en avoir? (nombre de répondants = 896)



Faits saillants

- Tout comme l'a révélé le sondage du deuxième trimestre de 2011, les répondants des groupes d'âges de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans ont des attentes optimistes quant au remboursement de leurs dettes si l'on tient compte de l'expérience du groupe des 50 à 59 ans. Par exemple, tandis que 55 % des répondants de 30 à 39 ans s'attendent à avoir remboursé leurs dettes avant l'âge de 50 ans, seulement 17 % du groupe des 50 à 59 ans les ont en fait remboursées.

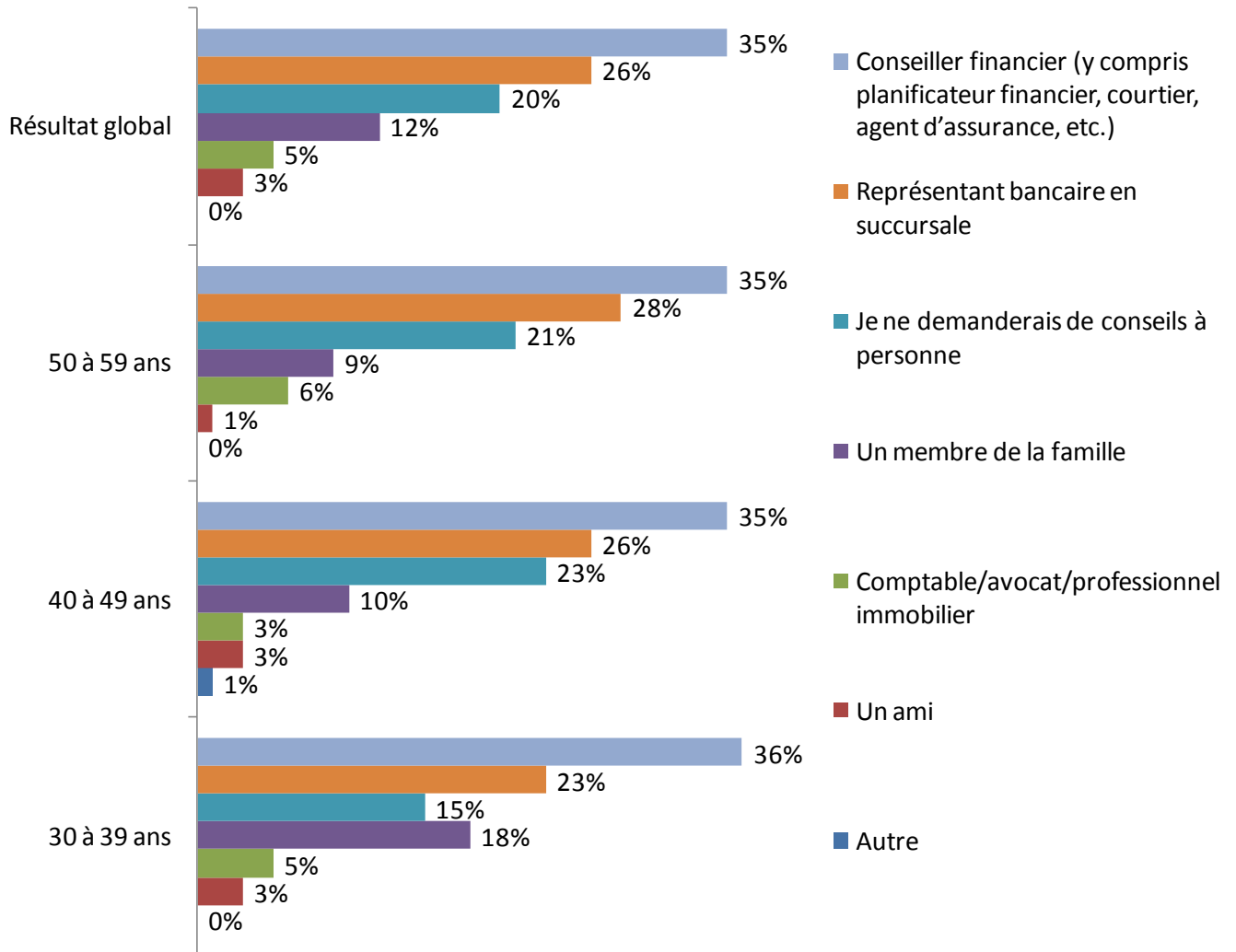
4. Sur une échelle de un à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la façon dont vous avez géré vos dettes et vos finances quotidiennes au cours des 12 derniers mois? (1 signifiant que vous êtes très insatisfait et 10, que vous êtes très satisfait).



Faits saillants

- Un peu moins de la moitié des répondants se sont dits très satisfaits de la façon dont ils ont géré leurs dettes et leurs finances quotidiennes au cours de la dernière année tandis qu'un répondant sur cinq était très insatisfait.
- Le groupe des 50 à 59 ans était le plus satisfait à cet égard.

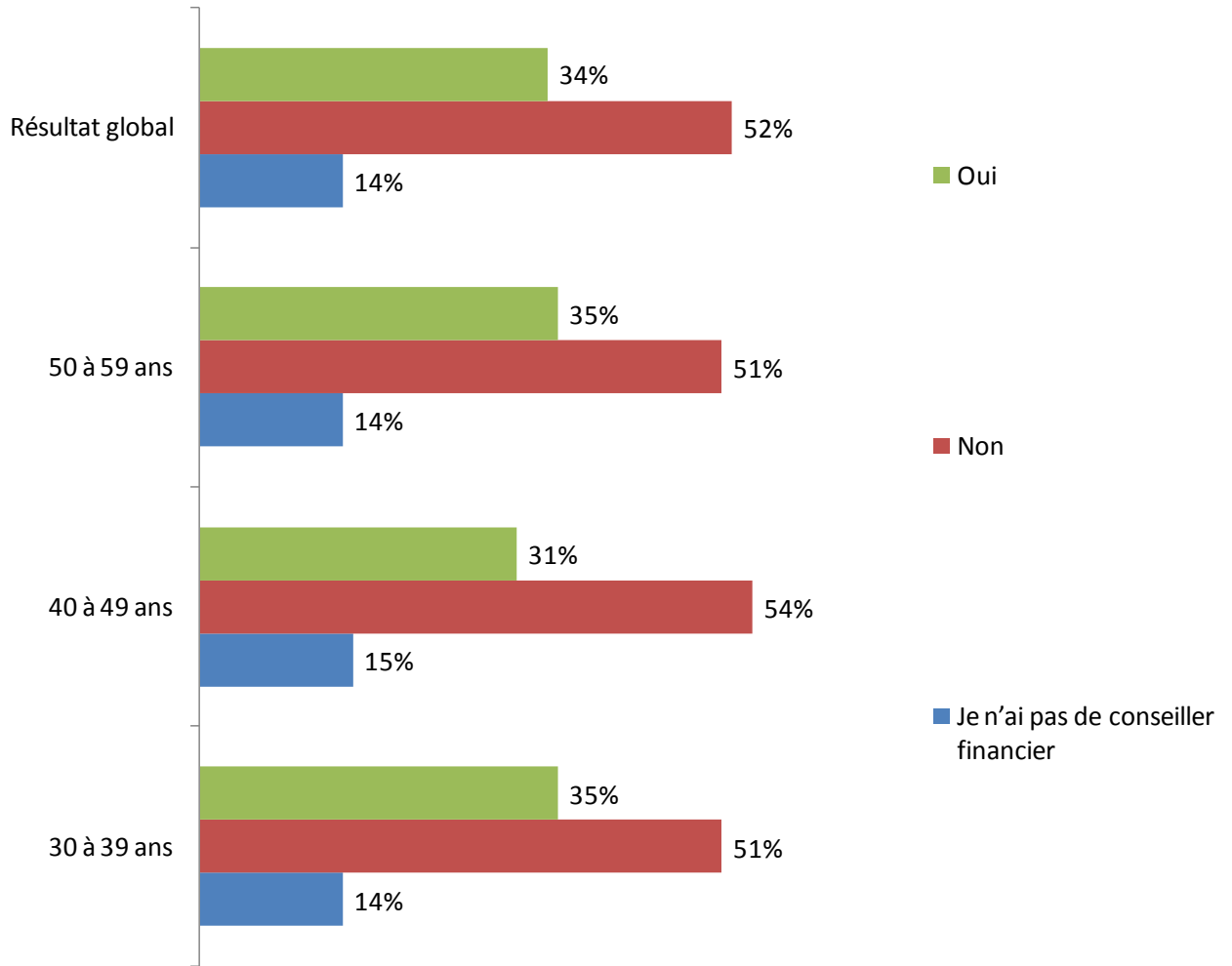
5. Si vous aviez besoin de conseils en ce qui a trait à la gestion de vos dettes ou de vos finances quotidiennes, qui seriez-vous le plus susceptible de consulter?



Faits saillants

- Les répondants de tous les groupes d'âges sont plus susceptibles de s'adresser à leur conseiller financier pour obtenir des conseils relativement à leurs dettes et à leurs finances quotidiennes.
- Les répondants de 30 à 39 ans auront davantage tendance à consulter un membre de leur famille que ceux des deux autres groupes d'âges.

6. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consulté votre conseiller financier au sujet de vos dettes et de vos finances quotidiennes?

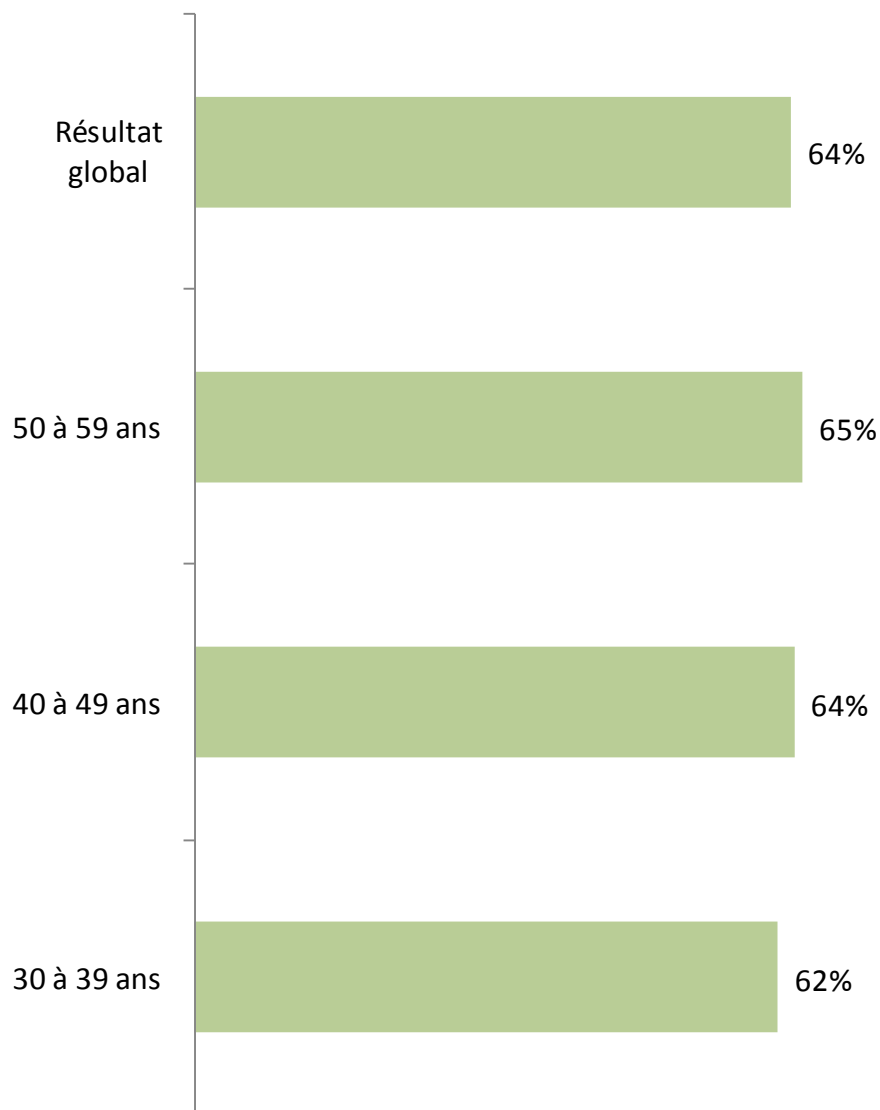


Faits saillants

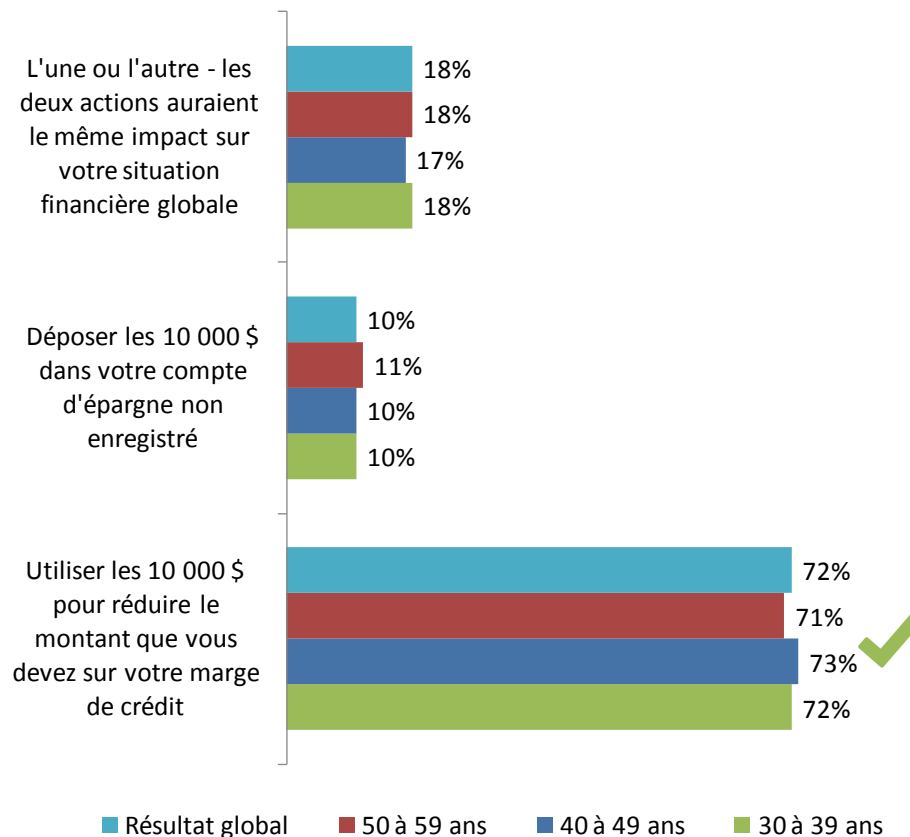
- Plus de la moitié des propriétaires ne consultent pas leur conseiller financier au sujet de leurs dettes et de leurs finances quotidiennes.

Évaluation des connaissances

Les questions suivantes ont pour but d'évaluer les connaissances des trois groupes d'âges en matière de gestion des dettes et des liquidités. Le graphique ci-dessous indique le pourcentage de bonnes réponses dans chacun des groupes d'âges.



1. Imaginez que vous devez 20 000 \$ sur une marge de crédit qui facture un taux d'intérêt de 3 % et que vous détenez également un compte d'épargne non enregistré offrant un taux d'intérêt de 3 %. Si vous aviez 10 000 \$ en argent comptant à votre disposition, laquelle des actions suivantes aurait l'impact le plus positif sur vos finances globales :

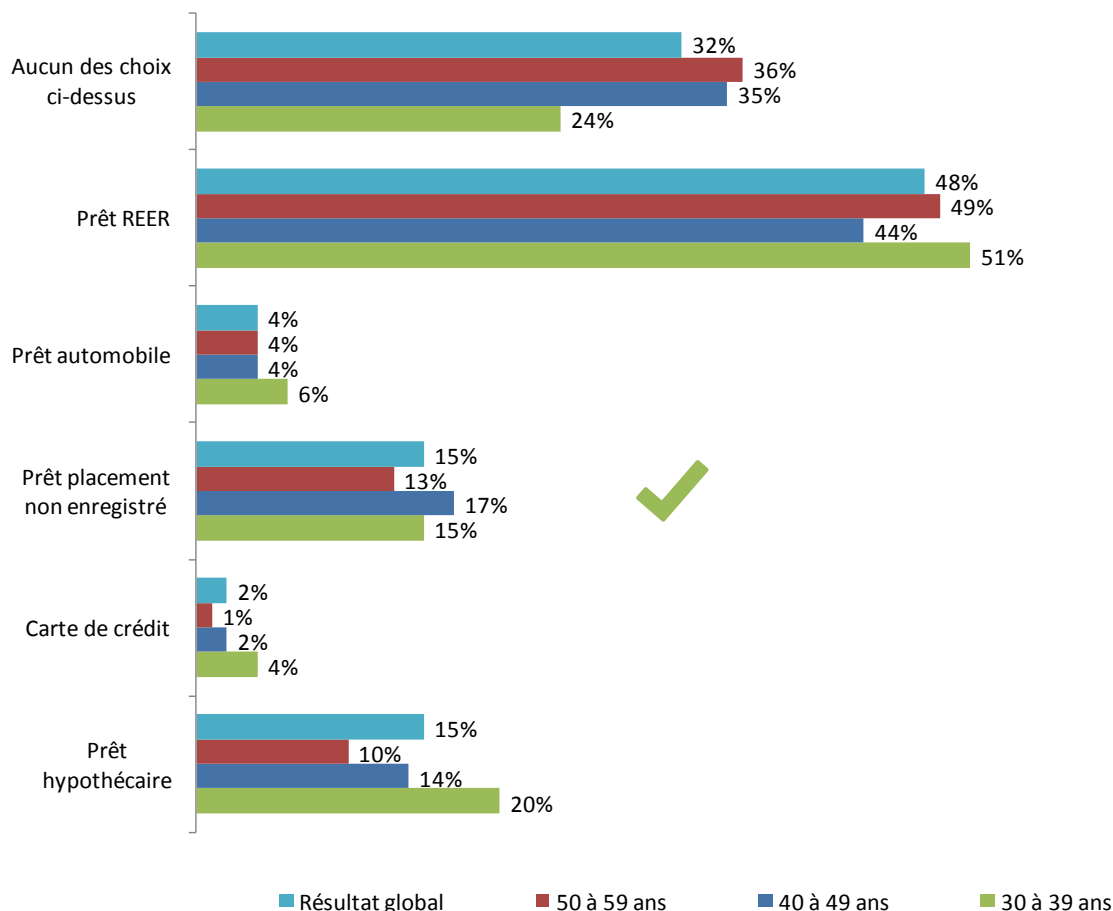


Commentaire¹

Bien que, dans cet exemple, la marge de crédit et le compte d'épargne portent intérêt au même taux, vous auriez à payer de l'impôt sur l'intérêt que rapporte le compte d'épargne, tandis que le remboursement de la dette n'est pas assujéti à l'impôt. Autrement dit, si vous affectiez les 10 000 \$ au remboursement de votre marge de crédit, vous réduiriez de 3 %, soit 300 \$ par année, les frais d'intérêts sur ce montant. Toutefois, si vous déposiez 10 000 \$ dans votre compte d'épargne, vous recevriez 300 \$ en intérêts, mais vous auriez à payer de l'impôt sur cette somme, de sorte que l'intérêt net reçu serait inférieur à 300 \$.

Conseil en matière de gestion des dettes : Si vous souhaitez réduire votre endettement, mais redoutez de ne plus avoir accès à votre argent, optez pour un produit de prêt qui vous permet de réemprunter, comme une marge de crédit.

2. Pour quels types de prêts, parmi les suivants, les **paiements d'intérêts** sont-ils généralement déductibles d'impôt? [Choisir toutes les réponses pertinentes]

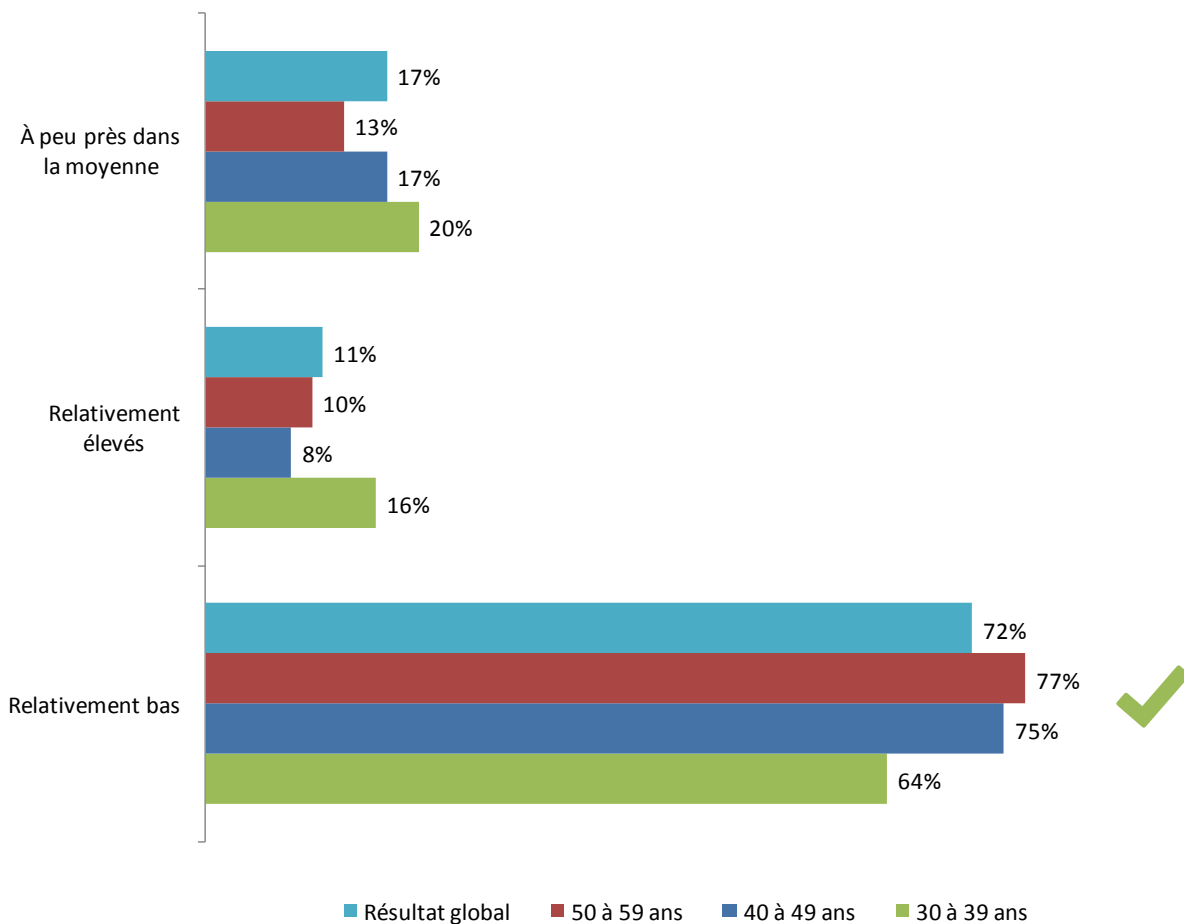


Commentaire¹

L'intérêt que vous versez sur un prêt affecté à la souscription d'un placement non enregistré productif de revenu peut être déductible aux fins de l'impôt. Les intérêts payés sur les autres types de prêt ne sont pas déductibles d'impôt. Veuillez noter qu'une cotisation à un REER peut être déductible d'impôt, mais que l'intérêt sur un prêt utilisé aux fins de cette cotisation n'est pas déductible.

Conseil en matière de gestion des dettes : Si vous envisagez d'emprunter pour investir, consultez un conseiller financier qui vous aidera à déterminer si cette stratégie est avantageuse pour vous.

3. Par comparaison aux normes historiques, les taux d'intérêts actuels sont :

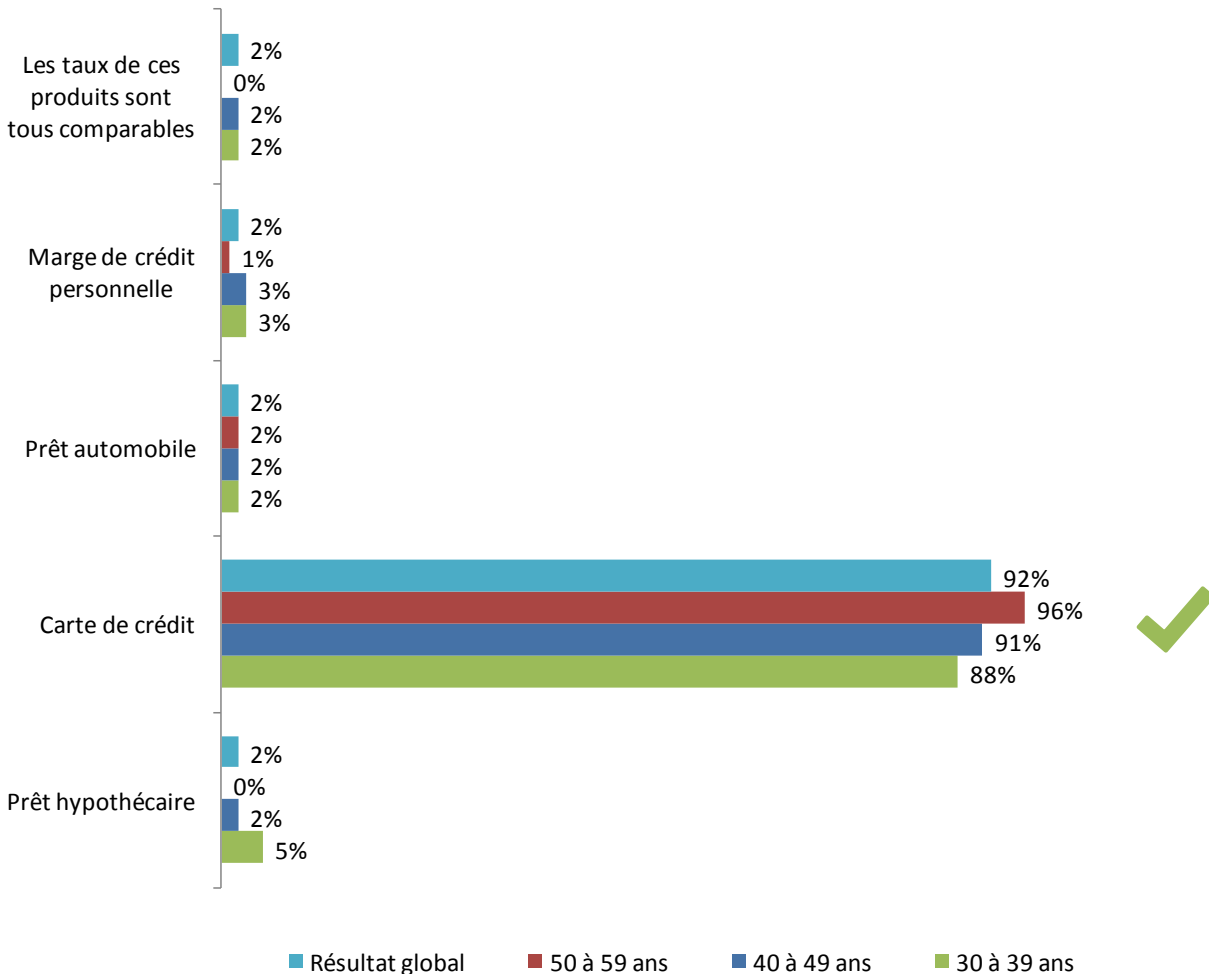


Commentaire

Les taux d'intérêt actuels sont relativement bas par rapport aux moyennes à long terme.

Conseil en matière de gestion des dettes : Bien que les taux d'intérêt soient généralement faibles, personne ne sait exactement quand ils reviendront aux normes à plus long terme. Si vous êtes préoccupé par la hausse des taux d'intérêt, vous pourriez envisager de souscrire un produit de prêt vous permettant d'appliquer un taux fixe à une partie de vos dettes et un taux variable à l'autre partie.

4. Quel type de dette est généralement accompagné du plus haut taux d'intérêt?

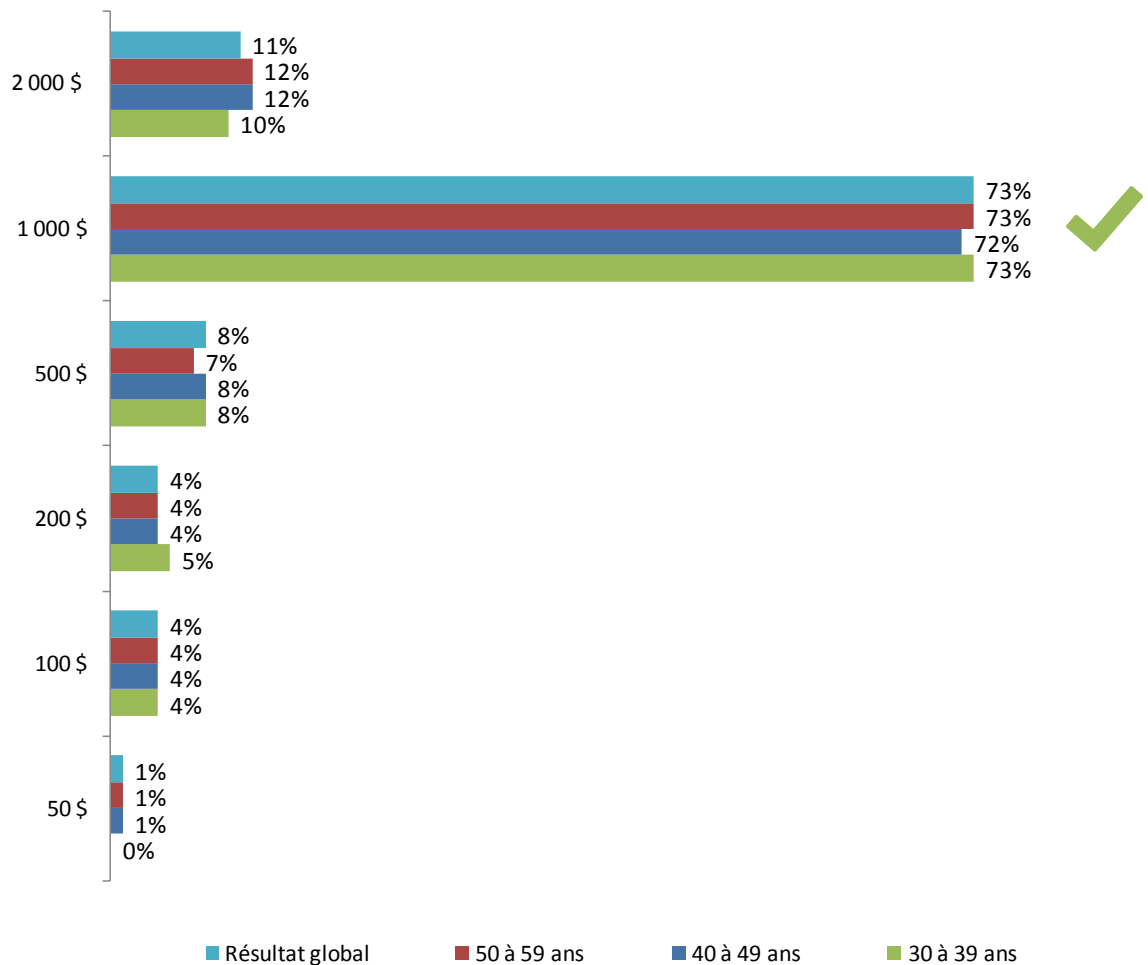


Commentaire

La carte de crédit porte habituellement le taux d'intérêt annuel le plus élevé – parfois 20 % ou plus. Généralement, un prêt garanti, tel qu'un prêt hypothécaire, offrira le taux d'intérêt le plus bas.

Conseil en matière de gestion des dettes : Lorsque vous remboursez des dettes, assurez-vous de cibler d'abord celles qui portent le plus haut taux d'intérêt.

5. Si vous avez un solde de 5 000 \$ sur une carte de crédit dont le taux d'intérêt est de 20 %, environ combien d'intérêts paierez-vous au cours d'une année?

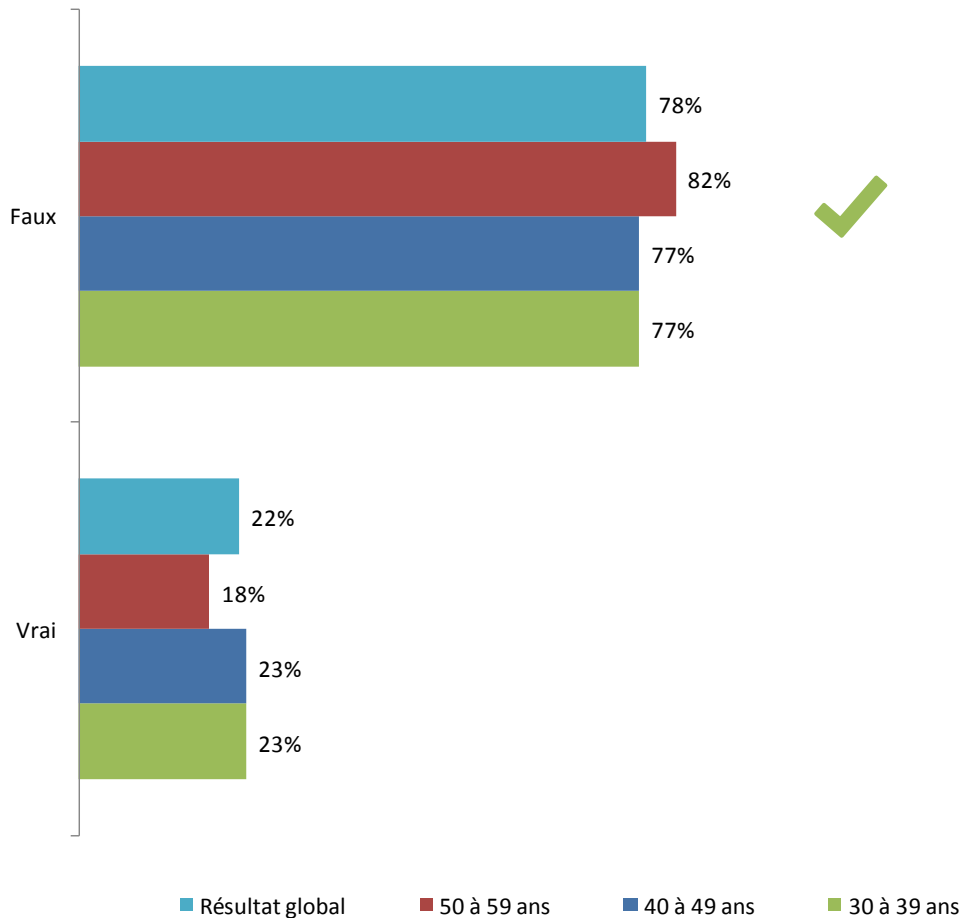


Commentaire

À un taux d'intérêt de 20 %, une dette de 5 000 \$ entraînerait des frais d'intérêts de 1 000 \$ par année.

Conseil en matière de gestion des dettes : L'intérêt sur une carte de crédit peut être bien plus élevé que vous le pensez. Si votre carte de crédit comporte un solde, réglez-le avec un produit offert à un taux d'intérêt moins élevé, comme une marge de crédit. Revoyez ensuite vos finances mensuelles pour vous assurer que vous ne vivez pas au-dessus de vos moyens.

6. Vrai ou faux : Il est généralement sensé sur le plan financier de répartir ses dettes dans différents types de prêts, à différents taux d'intérêt.

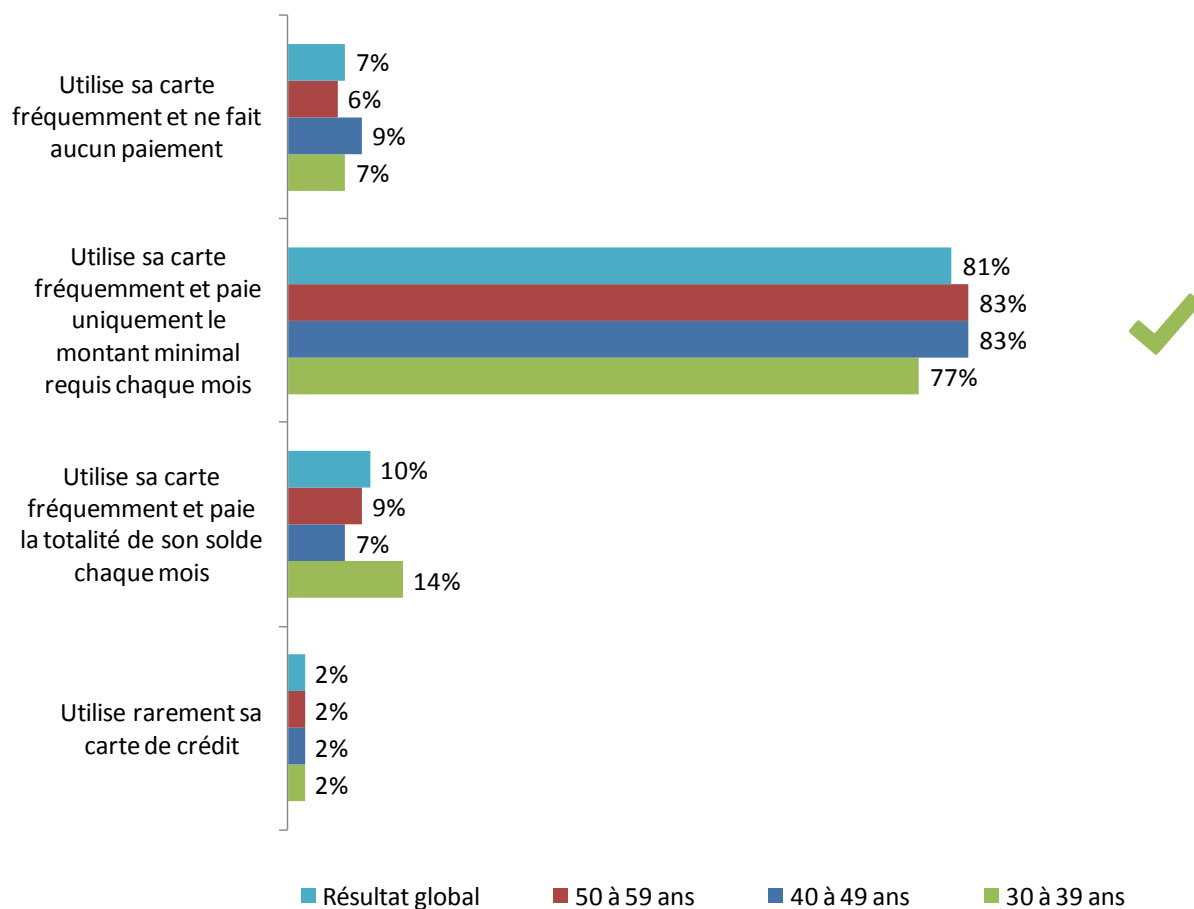


Commentaire

Considérée comme une bonne stratégie pour les placements, la diversification ne convient absolument pas pour la gestion des dettes. En général, il est plus avantageux sur le plan financier de consolider toutes les dettes au plus bas taux possible. De plus, en réduisant le nombre de vos dettes, il devient plus facile de faire le suivi de votre endettement et d'en gérer le remboursement.

Conseil en matière de gestion des dettes : Si la valeur nette de votre maison est suffisamment élevée, la consolidation de vos dettes au moyen d'un prêt hypothécaire pourrait réduire vos frais d'intérêts et faciliter la gestion de vos emprunts.

7. Pour une société émettrice de carte de crédit, le client le plus rentable est celui qui :

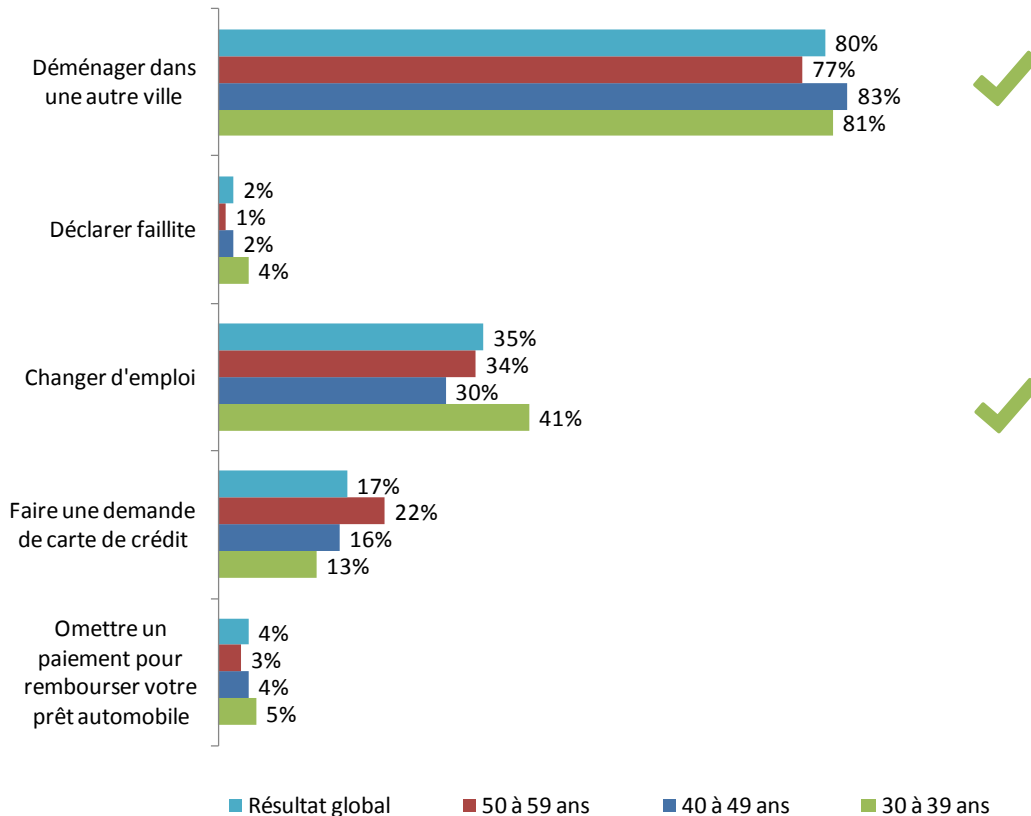


Commentaire

Les clients les plus payants pour les sociétés qui émettent des cartes de crédit sont ceux qui utilisent fréquemment leurs cartes et qui ne versent que le montant minimum exigible. Lorsque le client ne verse que le montant minimum, la société émettrice peut continuer de facturer des intérêts sur le solde de la dette.

Conseil en matière de gestion des dettes : Réglez la totalité du solde de votre carte de crédit chaque mois. Si vous avez de la difficulté à le faire, examinez vos achats mensuels par carte de crédit afin de déterminer ceux qui ne répondaient pas vraiment à un besoin mais étaient plutôt des achats compulsifs, et modifiez vos habitudes de consommation en conséquence.

8. Votre cote de crédit influence la mesure dans laquelle une institution financière est disposée à vous prêter de l'argent. Parmi les éléments suivants, lesquels n'ont pas d'impact sur votre cote de crédit? [Choisir toutes les réponses pertinentes]

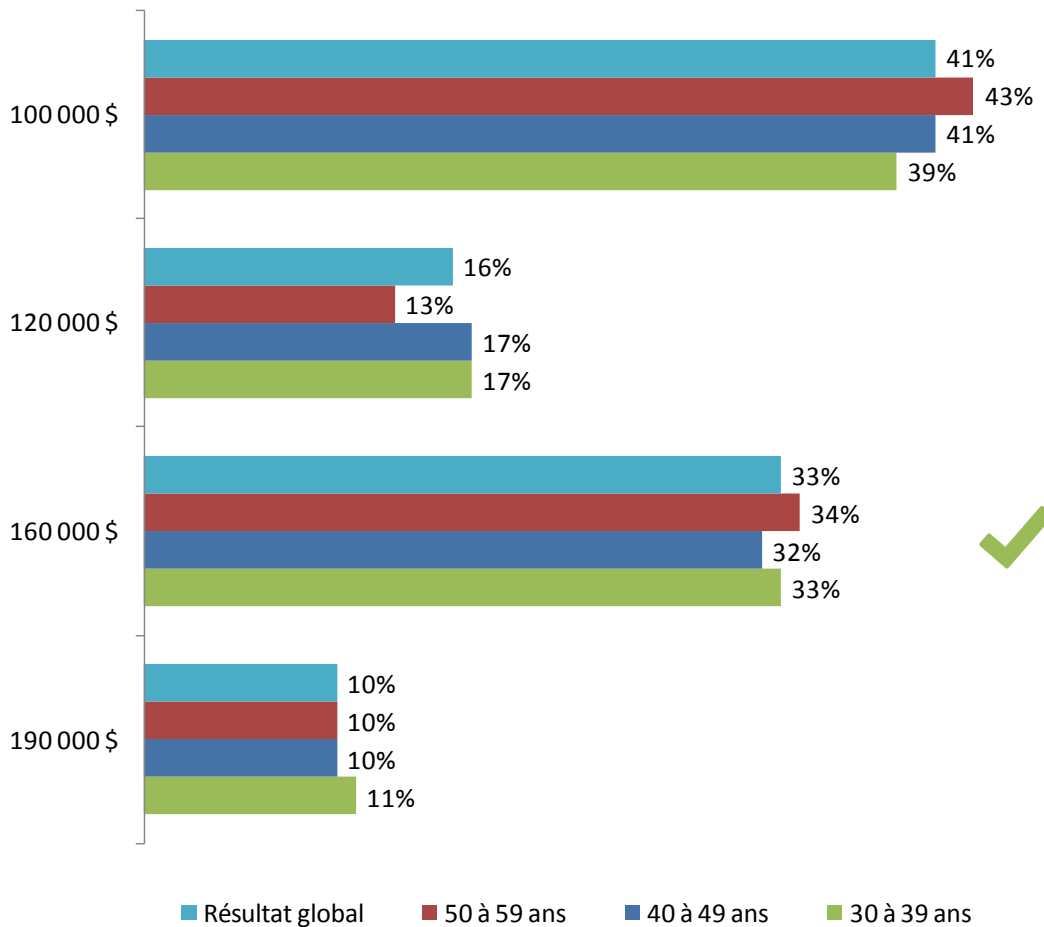


Commentaire

Toute activité se rapportant à vos dettes et à vos emprunts a des incidences sur votre cote de crédit, contrairement aux changements d'emploi et aux déménagements dans une autre ville qui n'ont pas de répercussions sur cette cote. Toutefois, une hausse ou une baisse marquée de votre revenu peut influencer sur le montant du prêt qu'une banque est disposée à vous consentir.

Conseil en matière de gestion des dettes : C'est une bonne idée de vérifier votre dossier de crédit une ou deux fois par année afin d'être certain qu'il ne comporte pas d'erreur. Vous pouvez obtenir gratuitement un rapport de solvabilité par courriel en écrivant à equifax.ca ou à transunion.ca.

9. De façon générale, si vous contractez un prêt hypothécaire pour acheter une maison ayant une valeur de 200 000 \$, quel est le plus gros montant que vous pouvez emprunter sans avoir à souscrire une assurance prêt hypothécaire :



Commentaire

Vous devrez souscrire une assurance hypothécaire si votre mise de fonds représente moins de 20 % de la valeur de votre maison.

Conseil en matière de gestion des dettes : Lorsque vous êtes à la recherche d'une maison, vous pourriez être tenté d'acheter la maison la plus spacieuse à laquelle votre mise de fonds vous donne accès. Cependant, si vous optez pour une maison moins dispendieuse, votre mise de fonds pourrait vous permettre de réduire votre prime d'assurance ou même vous éviter la souscription d'une assurance.

Notes

1. Les frais d'intérêts applicables à des emprunts peuvent être déductibles du revenu imposable sous réserve de certaines conditions énoncées dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les clients concernés devraient consulter leurs conseillers fiscal et juridique pour juger de la pertinence de cette option.

Les exemples sont fournis à titre indicatif.

Les noms Manuvie et Banque Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.